

Appel à candidatures pour une mission de Professeur relais

Description de l'environnement de travail

L'établissement public du musée du Louvre est un établissement public administratif, sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, regroupant le musée du Louvre, le musée national Eugène Delacroix et le Jardin des Tuileries. La fréquentation du musée a atteint, en 2023, 8,9 millions de visiteurs. Environ 2.300 agents y travaillent.

Au sein de la direction de la médiation et du développement des publics, la sous-direction de la médiation et de la transmission porte une politique ambitieuse de médiation accessible à tous les publics, porteuse du message d'universalité et de l'excellence du Louvre. Elle définit et met en œuvre des actions pour une médiation engagée, sensible et surprenante, qui s'inspire de l'incroyable richesse des collections et de l'histoire du Louvre. Le service de la médiation humaine conçoit et met en œuvre des offres et projets pour tous les publics qu'ils soient touristes, amateurs ou peu familiers des musées. La programmation, constituée d'environ 6000 activités par an décline des formats de visites, visites-atelier, médiation en salle, visites contées et est ponctuée de formats « laboratoires » innovants profondément connectés aux enjeux contemporains. Le service participe ainsi à la construction d'un Louvre contemporain et citoyen. Plus spécifiquement, l'unité éducation, social, accessibilité développe des partenariats, dans les champs de l'éducation, de l'accessibilité, de la solidarité, porteurs de sens et cohérents avec les récits du Louvre, musée ouvert à tous depuis 1793.

Mise en œuvre au sein de l'unité, la politique du musée en matière d'éducation passe par la construction de projets d'éducation artistique et culturelle, la mise à disposition de ressources pédagogiques, le développement d'une offre de médiation adaptée, la proposition d'une offre de formation aux enseignants et professionnels de l'éducation, l'ouverture généreuse des collections permanentes et des expositions au public scolaire.

Profil recherché : enseignant de toute discipline, volontaire et opérationnel, sensibilisé aux problématiques de l'éducation artistique et culturelle et partageant les projets et les objectifs du Louvre.

- **Savoir-faire :**
 - Expérience dans la conception et la mise en œuvre de projets d'éducation artistique et culturelle en équipe et en partenariat
 - Expertise en pédagogie, besoins éducatifs particulier (social, handicap)
 - Expertise dans le domaine de la formation et de la formation de formateurs.

- **Connaissances :**
 - Connaissances en histoire de l'art
 - Connaissance des dispositifs d'éducation artistique et culturelle

- **Qualités personnelles :**
 - grand sens du travail en équipe
 - mobilité, réactivité et adaptabilité
 - opérationnalité et capacité à intégrer les règles et le cadre administratifs, juridiques et financiers d'un Etablissement Public National.

Missions principales :

Le professeur relais aura pour mission, en liaison avec la délégation académique à l'éducation artistique et culturelle :

- de repérer et d'accompagner les équipes pédagogiques dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets d'éducation artistique et culturelle via la DAAC : conseil aux enseignants, suivi des projets, accompagnement des dispositifs EAC dans le respect de la charte de l'EAC et des cahiers des charges spécifiques à chaque dispositif ;
- d'informer la communauté éducative des activités et des ressources proposées par le Louvre;
- de contribuer à produire et mettre à disposition des ressources pédagogiques. Participation à des comités éditoriaux pour production de pistes de visites et d'activités, de dossiers thématiques : conseil sur les liens à établir avec les programmes d'enseignement.
- de contribuer à la formation initiale et continue des enseignants : participation à la définition des besoins en formation en fonction des besoins repérés sur le terrain ; participation à l'élaboration des outils et supports de formation produits par le service.
- de proposer des offres Pass culture
- d'opérer la mise en place et le suivi du jumelage du Musée du Louvre avec les REP Budé et Bergson/Pailleron

Professeur relais de la DAAC

Le professeur relais intègrera le réseau des professeurs relais de la DAAC de Paris et sera amené à participer aux trois réunions annuelles du réseau

Il devient aussi relais de la DAAC au sein de la structure culturelle pour laquelle il sera missionné et assure parallèlement une mission de veille de l'évolution des dispositifs d'éducation artistique et culturelle.

Il garantit une bonne circulation de l'information entre la structure culturelle et la DAAC

Conditions

L'appel à candidature est ouvert aux enseignants titulaires dans l'académie de Paris

La fonction de professeur relais s'inscrit dans le cadre rénové des missions des personnels enseignant d'éducation et de documentation. Ainsi, la rétribution qui pourra être attribuée dans le cadre de cette mission académique relève désormais des dispositions du [Décret 2015-475 du 27 avril 2015](#).

Dans ce cadre, le ou la professeur percevra pour l'année scolaire 2024-2025 quatre Indemnités de Missions Particulières (IMP)¹ ce qui équivaut à quatre fois deux heures de travail hebdomadaire pour la structure sur la base de 36 semaines annuelles. Le volume d'IMP sera modulé en fonction de la date de recrutement.

La reconduction annuelle de la mission de professeur-relais est soumise à un bilan d'activité.
Cette mission est inscrite dans une durée définie lors du recrutement.

Candidature (CV + lettre de motivation) à renvoyer avant le 15 novembre à ce.daac@ac-paris.fr

¹ Une IMP = 1250 euros bruts